

Conditions générales du programme de parrainage

Cette Offre est personnelle et disponible uniquement dans le pays dans lequel vous avez souscrit à votre compte Deezer, du 22 avril 2026 au 7 juin 2026 (« la Durée de validité ») et sur l'application Deezer. Cette Offre concerne uniquement les abonnements payants aux services Deezer (à l'exclusion des abonnements (i) via un partenaire tiers ; (ii) via iOS et Android ; ou (iii) via des offres spéciales (par exemple, offres étudiantes ou promotionnelles)), qu'ils soient annuels ou mensuels, disponibles sur <https://www.deezer.com/> ou sur l'application Deezer, ci-après dénommés le(s) « Service(s) Deezer ».

Les conditions et avantages de l'offre sont les suivants (l'« Offre ») :

(1) 3 mois d'abonnement aux Services Deezer actuels offerts au Parrain disposant d'un abonnement actif à un Service Deezer, qui seront déduits du ou des prochain(s) paiement(s) de son abonnement (sous réserve des conditions ci-dessous).

Qui peut être Parrain : le Parrain est une personne qui a souscrit un abonnement aux Services Deezer (en tant que compte principal pour les services Famille et Duo).

Comment partager l'Offre : le Parrain doit se rendre sur sa page de profil et/ou dans les paramètres de l'application Deezer pour obtenir un lien de parrainage à transmettre à son Filleul. Le Parrain s'engage à ne pas spammer le Filleul et à s'assurer que celui-ci ou celle-ci consent à recevoir le lien.

Conditions d'éligibilité : le Parrain recevra l'Offre pour chaque nouveau Filleul (dans la limite de 10 Filleuls valides) qui aura : (i) utilisé le lien du Parrain pour bénéficier de l'Offre pendant la Durée de validité, (ii) écouté en streaming au moins une fois par mois sur son compte Deezer et (iii) payé son premier mois d'abonnement au Service Deezer choisi. Le Parrain doit disposer d'un abonnement actif aux Services Deezer jusqu'à ce que le Filleul passe à un abonnement payant pour bénéficier de l'Offre.

Quand le Parrain reçoit-il l'Offre : l'Offre sera déduite du compte du Parrain après le premier paiement du Filleul. Pour les abonnements annuels aux Services Deezer, la facturation sera différée de 3 mois lors du prochain paiement de l'abonnement. Le délai de traitement, avant l'application de l'Offre, peut prendre jusqu'à 2 semaines.

2) 3 mois d'abonnement aux Services Deezer offerts au Filleul qui a souscrit un abonnement aux Services Deezer (sous réserve des conditions ci-dessous).

Qui peut être Filleul : le Filleul est une personne qui n'a jamais bénéficié d'un essai gratuit ni souscrit à aucun des Services Deezer (en tant que compte principal pour les services Famille et Duo).

Condition d'éligibilité : le Filleul bénéficiera de l'Offre en (i) utilisant le lien envoyé par le Parrain pendant la Durée de validité, (ii) en disposant d'un compte et en souscrivant à l'un des Services Deezer, (iii) en saisissant ses coordonnées bancaires au moment de la souscription au Service Deezer et (iv) en acceptant les [conditions générales de Deezer](#).

L'abonnement choisi lors de la souscription du Filleul sera alors automatiquement renouvelé au tarif normal.

Deezer se réserve le droit de retirer la possibilité de bénéficier de l'Offre au Parrain et/ou au Filleul si (i) vous ne remplissez pas toutes les conditions détaillées ci-dessus, (ii) si nous estimons que vous avez commis une fraude ou un abus manifeste de la présente Offre.

En acceptant les présentes conditions générales de l'Offre, le Parrain et le Filleul consentent à recevoir, uniquement dans le cadre de celle-ci, des communications de la part de Deezer. Conformément au RGPD et à la loi sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données. Pour exercer ces droits, [contactez-nous](#).

Les présentes conditions sont exclusivement régies et interprétées conformément au contrat que vous avez conclu avec Deezer en acceptant les [conditions générales](#).